

Arrêtés ministériels accordant une notoriété professionnelle à un membre du personnel d'une Haute Ecole

Extraits

A.M. 02-04-2026

M.B. 17-04-2026

Par arrêtés ministériels datés du 02 avril 2026, la Ministre-Présidente en charge de l'Enseignement supérieur, du Budget, de la Culture, de l'Education Permanente et des Relations internationales et intra-francophones a décidé ce qui suit :

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistant pour le cours à conférer « Sciences économiques » est reconnue à Monsieur Samir TEMARA.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistant pour le cours à conférer « Technopédagogie » est reconnue à Monsieur Luca VERDUCI.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître de formation pratique pour le cours à conférer « Pratiques des technologies de l'information et de la communication en enseignement » est reconnue à Monsieur Luca VERDUCI.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître de formation pratique pour le cours à conférer « Pratique en bureautique » est reconnue à Monsieur Luca VERDUCI.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer « Kinésithérapie » est reconnue à Madame Sandra MUCCI.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer « Psychomotricité » est reconnue à Madame Sandra MUCCI.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer « Langue étrangère [allemand] » est reconnue à Madame Petra RATHMANN.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistant pour le cours à conférer « Communication » est reconnue à Monsieur Marc SCHEPERS.

Les arrêtés ministériels produisent leurs effets le 19 mars 2026.